

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

32

Nombre de votants :

32

**Date de convocation :
11 mai 2018**

**Date d'affichage :
24 mai 2018**

L'AN deux mille dix-huit, le **17 mai** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 11 mai, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mmes CHAMPEL, CHIESA, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. GRENET, LAMY, Mme MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD (jusqu'à la question n° 4), MM. PRADEAU, RESSOUCHE, ROUX, VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
absente

Mme Nicole PICHARD, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Sophie MONCEL (à partir de la question n° 5)

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Bruno RESSOUCHE

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jean MAZERON

Mme Michèle SCHOTTEY, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Catherine VILLER

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 MAI 2018**

QUESTION N° 25

OBJET : Fête des voisins 2018 - Information

RAPPORTEUR : Elizabeth MONTFORT

L'association nationale « Immeubles en Fête » organise sa 19^{ème} édition de la « Fête des voisins » **le vendredi 25 mai 2018.**

Cette opération consiste en un rassemblement des habitants d'un immeuble, d'un quartier ou plus largement d'une commune avec l'objectif de proposer, un moment de partage afin de consolider le « mieux vivre ensemble ».

Cette initiative est soutenue par bon nombre de partenaires dont le Ministère de l'égalité des territoires et du logement et l'Association des Maires de France.

La commune de Riom, participe depuis plusieurs années à cette opération avec un grand succès.

Le montant de l'adhésion de la commune à l'association nationale est de 1 800,00 €.

Cette adhésion permet à la fois de réaffirmer des valeurs de solidarité et plus concrètement de faire bénéficier gratuitement, aux associations organisatrices, de différents supports tels que qu'affiches, tracts, badges, tee-shirts, ballons et parfois quelques denrées alimentaires.

Le service Vie associative est chargé de la coordination de cette opération.

Pour une meilleure réponse de l'ensemble des services municipaux et afin de satisfaire le plus grand nombre d'usagers, une période de référence (**du mercredi 23 mai 2018 au samedi 26 mai 2018 inclus**) est définie pour cette participation.

Les associations de quartiers doivent être les premiers partenaires car l'organisation de cette opération correspond aux objectifs des **Ateliers de Vie Locale** à savoir la vie collective de quartier mais aussi l'animation culturelle.

Cependant, cette année encore, la fête de la ville étant organisée le dimanche 27 mai 2018, il ne sera pas proposé la mise à disposition de tables et des chaises aux associations de quartiers par manque de matériel suffisant.

Enfin, le service communication est chargé de l'information sur le site de la Commune, sur le panneau électronique et des relations avec le journal « La Montagne » pour les communiqués.

Pour une réussite de cette opération, un planning précis est défini qui permet une information générale aux associations de quartiers et aux participants des années précédentes.

Ainsi, après inscription, la remise des lots aux associations ou organisateurs s'effectue à la **Maison des associations**.

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE

RIOM, le 17 mai 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL